



## DECLARATION LIMINAIRE DU SGEN-CFDT POUR LE CSA SD DE LA HAUTE-SAVOIE DU 24 JANVIER 2023

**Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD.**

Nous siégeons aujourd'hui dans cette nouvelle instance en espérant qu'elle sera le lieu d'un dialogue social constructif, ADN du syndicalisme de la CFDT. Nous vous adressons nos meilleurs vœux, et remercions les services pour le travail et la qualité des documents transmis.

Jeudi 19 janvier, toute la CFDT était dans les manifestations unitaires pour faire barrage au projet de réforme des retraites injuste et inefficace, et le sera encore le mardi 31 janvier. Elle continuera de se battre contre toute mesure pénalisant les plus précaires et les carrières longues, tel le report de l'âge légal. La CFDT a toujours su prendre ses responsabilités pour préserver le système par répartition, et pour promouvoir des mesures plus justes.

Aujourd'hui nous examinons la préparation de rentrée 2023.

Au niveau national dans le 2nd degré, la baisse du nombre d'élèves est minime pour la rentrée 2023, pourtant les suppressions de postes sont loin d'être négligeables.

École inclusive, mixité sociale, lutte contre les inégalités scolaires, éducation à l'égalité, à la citoyenneté, accompagnement des élèves, autant d'éléments pour une politique éducative ambitieuse concourant à la réussite de chaque élève. Mais les moyens ne sont pas à la hauteur de ces ambitions !

Après la confusion sur l'intervention des Professeurs des écoles au collège, c'est la découverte brutale dans la presse de la suppression de la technologie en 6<sup>ème</sup> : la réalité du travail en collège est décidément bien ignorée ! Ces annonces en pleine période d'arrivée des Dotations Globales sont incompréhensibles et inacceptables.

Concernant la dotation pour les collèges de notre département qui nous occupe aujourd'hui.

Cette rentrée 2023 est marquée par l'ouverture du nouveau collège de Vulbens.

L'augmentation de la dotation par rapport à l'année précédente répond sans nul doute aux besoins liés à cette ouverture et à l'augmentation des effectifs départementaux ; cette augmentation ne compense toujours pas la baisse de la dotation de 2021.

Nous actons l'augmentation de l'enveloppe prévue pour les UPE2A, après deux années de baisse successives difficiles à admettre pour les personnels engagés sur notre territoire.

La répartition proposée soulève d'autres interrogations, comme les heures de carte des formations par exemple : nous interviendrons en cours de séance pour les expliciter.